

|                                                                                  |                                     |                               |
|----------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------|
|  | <b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b> | Page : 1                      |
| <b>SICCATIF CLAIR</b>                                                            |                                     | Edition révisée n° : 0        |
|                                                                                  |                                     | Date : 25 / 7 / 2018          |
|                                                                                  |                                     | Remplace la fiche : 0 / 0 / 0 |
|                                                                                  |                                     | <b>96</b>                     |

## SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Identification du produit : Liquide.  
 Nom commercial : SICCATIF CLAIR  
 Type de produit : Mélange.

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Industriel. Domestique. ( Siccatif. ).

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : LAMBERT CHEMICALS SPRL  
 Z.I. Hauts Sarts - rue de l'Abbaye, 55  
 4040 Herstal BELGIUM  
 Tel : +32/4/248.86.60  
 Fax : +32/4/248.86.61

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : +32/70/245.245

## SECTION 2 Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Code(s) des classes et catégories de danger, Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)

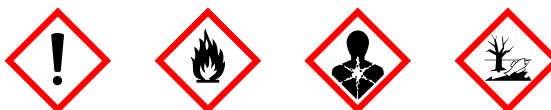
- Dangers pour la santé : Danger par aspiration - Catégorie 1 - Danger - (CLP : Asp. Tox. 1) - H304  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique - Effets narcotiques - Catégorie 3 - Attention (CLP : STOT SE 3)
- Dangers physiques : Liquides inflammables - Catégorie 3 - Attention - (CLP : Flam. Liq. 3) - H226
- Dangers pour l'environnement : Danger pour le milieu aquatique - Danger chronique - Catégorie 2 - (CLP : Aquatic Chronic 2) - H411

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Contient : Naphta lourd (hydrotraité à point d'ébullition bas)

#### Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

#### • Pictogramme(s) de danger



#### • Pictogramme(s) de danger

: SGH07 - SGH02 - SGH08 - GHS09

#### • Mention d'avertissement

: Danger

#### • Mention de danger

H226 - Liquide et vapeurs inflammables.  
 H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
 H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
 H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### • Informations additionnelles sur les dangers

: EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

#### • Pictogrammes (Mentions de mise en garde)



|                                                                                                                                        |                                     |                               |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------|
| <br><b>LAMBERT</b> <sup>SPRL</sup><br><b>CHEMICALS</b> | <b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b> | Page : 2                      |
|                                                                                                                                        |                                     | Edition révisée n° : 0        |
|                                                                                                                                        |                                     | Date : 25 / 7 / 2018          |
|                                                                                                                                        |                                     | Remplace la fiche : 0 / 0 / 0 |
| <b>SICCATIF CLAIR</b>                                                                                                                  |                                     | <b>96</b>                     |

## SECTION 2 Identification des dangers (suite)



### • Conseils de prudence

#### Généraux

: P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102 - Tenir hors de portée des enfants.  
P103 - Lire l'étiquette avant utilisation.

#### Prévention

: P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
P262 - Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.  
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage.

#### Intervention

: P301+330+331 - EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.  
P313 - Consulter un médecin.

#### Considérations relatives à l'élimination

: P501A - Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

### 2.3. Autres dangers

#### Autres dangers

: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

## SECTION 3 Composition/informations sur les composants

### 3.1./3.2. Substance / Préparation

#### Composants

: Ce produit est dangereux.

| Nom de la substance                                 | Contenance | No CAS     | No CE     | Numéro annexe | REACH                   | Classification                                                                                                                                                                |
|-----------------------------------------------------|------------|------------|-----------|---------------|-------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Naphta lourd (hydrotraité à point d'ébullition bas) | 80 %       | 64742-82-1 | 919-446-0 | 649-330-00-2  | 01-2119458049-33(-0004) | R10<br>Xn; R65-48/20<br>R66<br>R67<br>N; R51-53<br>-----<br>Flam. Liq. 3; H226<br>Asp. Tox. 1; H304<br>STOT SE3; H336<br>STOT RE 1; H372<br>Aquatic Chronic 2; H411<br>EUH066 |
| Cobalt bis(2-éthylhexanoate)                        | 8 - 14 %   | 136-52-7   | 205-250-6 | ----          | ----                    | Xi; R38<br>R43<br>-----<br>Skin Irrit. 2; H315<br>Skin Sens. 1; H317                                                                                                          |
| Naphta lourd (hydrotraité à point d'ébullition bas) | 6 - 12 %   | 64742-48-9 | 265-150-3 | 649-327-00-6  | 01-2119486659-16        | R10<br>Xn; R65<br>R66<br>R67<br>-----<br>Asp. Tox. 1; H304<br>Flam. Liq. 3; H226<br>STOT SE3; H336<br>EUH066                                                                  |

## SECTION 4 Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Premiers secours

##### - Informations générales

: Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.

**LAMBERT CHEMICALS SPRL**

Z.I. Hauts Sarts - rue de l'Abbaye, 55 4040 Herstal BELGIUM

Tel : +32/4/248.86.60

Fax : +32/4/248.86.61

**En cas d'urgence : +32/70/245.245**

|                                                                                  |                                     |                               |
|----------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------|
|  | <b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b> | Page : 3                      |
|                                                                                  |                                     | Edition révisée n° : 0        |
|                                                                                  |                                     | Date : 25 / 7 / 2018          |
|                                                                                  |                                     | Remplace la fiche : 0 / 0 / 0 |
| <b>SICCATIF CLAIR</b>                                                            |                                     | <b>96</b>                     |

#### SECTION 4 Premiers secours (suite)

- Inhalation : Faire respirer de l'air frais. Maintenir la victime au repos en position semi-assise. Appeler un médecin.
- Contact avec la peau : Enlever vêtements et chaussures contaminés. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau.
- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement les yeux abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologue.
- Ingestion : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin. Emmener à l'hôpital.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Voir ci-dessous. (11.).

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

#### SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

##### 5.1. Moyens d'extinction

##### Moyens d'extinction

- Agents d'extinction appropriés : Produit chimique sec. Mousse. Dioxyde de carbone. Pulvérisation d'eau.
- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

##### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Risques spécifiques : Peut former des mélanges vapeur-air inflammables. En cas de feu, présence de fumées dangereuses. ( Oxydes de carbone. , ... ).

##### 5.3. Conseils aux pompiers

- Classe d'inflammabilité : Ce produit est inflammable.
- Protection contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
- Prévention : Pas de flammes nues. Ne pas fumer.
- Procédures spéciales : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
- Incendies avoisinants : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

#### SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

##### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions générales : Ecarter toute source éventuelle d'ignition. Ne pas fumer.
- Précautions individuelles : Evacuer et restreindre l'accès. Aérer la zone. Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

##### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

- Précautions pour l'environnement : Nettoyer les fuites ou pertes mêmes mineures, si possible, sans prendre de risques inutiles. Endiguer le produit pour le récupérer ou l'absorber avec un matériau approprié. Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

|                                                                                  |                                     |                               |
|----------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------|
|  | <b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b> | Page : 4                      |
|                                                                                  |                                     | Edition révisée n° : 0        |
|                                                                                  |                                     | Date : 25 / 7 / 2018          |
|                                                                                  |                                     | Remplace la fiche : 0 / 0 / 0 |
| <b>SICCATIF CLAIR</b>                                                            |                                     | <b>96</b>                     |

## SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle (suite)

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Diluer le résidu à l'eau. Récupérer les eaux de lavage pour une élimination ultérieure.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Voir Rubrique 8. , 13.

## SECTION 7 Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Général** : Entreposer et manipuler comme s'il existait toujours un sérieux risque d'incendie/ explosion et de danger pour la santé.

**Manipulation** : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé. Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

**Mesures techniques de protection** : Les vapeurs se mélangent facilement à l'air en formant des mélanges explosifs. Plus lourdes que l'air, les vapeurs peuvent parcourir une grande distance au ras du sol jusqu'à leur source avant de s'enflammer ou détoner. Utiliser exclusivement des outils antidéflagrants. Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

**Précautions lors du maniement et de l'entreposage** : Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

**Stockage** : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.

**Stockage - à l'abri de** : Agents oxydants forts. Chaleur. Etincelles. Flamme nue.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

## SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

**Protection individuelle**

- Protection respiratoire : Equipement de protection respiratoire approprié.
- Protection de la peau : Porter un vêtement de protection approprié.
- Protection des yeux : Lunettes de sécurité.
- Protection des mains : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.
- Ingestion : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

**Hygiène industrielle** : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local afin de réduire les concentrations de vapeurs. Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.

|                                                                                  |                                     |                               |
|----------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------|
|  | <b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b> | Page : 5                      |
|                                                                                  |                                     | Edition révisée n° : 0        |
|                                                                                  |                                     | Date : 25 / 7 / 2018          |
|                                                                                  |                                     | Remplace la fiche : 0 / 0 / 0 |
| <b>SICCATIF CLAIR</b>                                                            |                                     | <b>96</b>                     |

## SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle (suite)

### 8.2. Contrôles de l'exposition

## SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### 9.1.a. Aspect

Etat physique à 20°C : Liquide volatil.  
Couleur : Clair(e). Bleu(e).

#### 9.1.b. Odeur

Odeur : Caractéristique.

#### 9.1.c. Seuil olfactif

#### 9.1.d. pH

pH : Non applicable.

#### 9.1.e. Point de fusion / Point de congélation

#### 9.1.f. Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition

#### 9.1.g. Point d'éclair

Point d'éclair [°C] : 38

#### 9.1.h. Taux d'évaporation

#### 9.1.i. Inflammabilité

#### 9.1.j. Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)

#### 9.1.k. Pression de vapeur

#### 9.1.l. Densité de vapeur

#### 9.1.m. Densité relative

#### 9.1.n. Solubilité

#### 9.1.o. Coefficient de partage : n-octanol / eau

#### 9.1.p. Température d'auto-inflammabilité

#### 9.1.q. Température de décomposition

#### 9.1.r. Viscosité

#### 9.1.s. Propriétés explosives

#### 9.1.t. Propriétés comburantes

### 9.2. Autres informations

## SECTION 10 Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Stabilité et réactivité : Stable dans les conditions normales.

### 10.2. Stabilité chimique

## LAMBERT CHEMICALS SPRL

Z.I. Hauts Sarts - rue de l'Abbaye, 55 4040 Herstal BELGIUM  
Tel : +32/4/248.86.60  
Fax : +32/4/248.86.61

En cas d'urgence : +32/70/245.245

|                                                                                                                                        |                                     |                               |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------|
| <br><b>LAMBERT</b> <sup>SPRL</sup><br><b>CHEMICALS</b> | <b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b> | Page : 6                      |
|                                                                                                                                        |                                     | Edition révisée n° : 0        |
|                                                                                                                                        |                                     | Date : 25 / 7 / 2018          |
|                                                                                                                                        |                                     | Remplace la fiche : 0 / 0 / 0 |
| <b>SICCATIF CLAIR</b>                                                                                                                  |                                     | <b>96</b>                     |

## SECTION 10 Stabilité et réactivité (suite)

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Réagit avec : Agents oxydants forts. Acides forts. ( Danger de feu/explosion. )  
Propriétés dangereuses : Peut former des mélanges vapeur-air inflammables.

### 10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Températures élevées. Flamme nue. Etincelles. Rayons directs du soleil.

### 10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Agents oxydants forts. Acides forts. Plastique. Caoutchouc.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Chauffé jusqu'au point de décomposition, libère des fumées dangereuses. ( Oxydes de carbone. ... ).

## SECTION 11 Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets indésirables pour la santé : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

#### Toxicité aiguë

- Inhalation : Peut causer une irritation des voies respiratoires. Peut causer des effets nuisibles sur le système nerveux central.  
Les symptômes comprennent : Maux de tête. Etourdissements. Toux. Essoufflement.
- Cutanée : Peut provoquer une irritation de la peau. Peut provoquer un dessèchement ou gerçure de la peau.  
Les symptômes comprennent : Rougeurs, douleur.
- Oculaire : Le contact direct avec les yeux est probablement légèrement irritant.
- Ingestion : Irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal. Peut aboutir à une aspiration dans les poumons, pouvant causer une pneumonie.  
Les symptômes comprennent : Douleurs abdominales, nausées. Essoufflement.

#### Sensibilisation

: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

#### Cancérogénicité

: Aucun agent suspecté cancérogène.

#### Mutagénicité

: Non mutagène.

Toxique pour la reproduction : fertilité : Non.

## SECTION 12 Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance - dégradabilité : Aucune donnée disponible.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bio-accumulation : Aucune donnée disponible.

### 12.4. Mobilité dans le sol

|                                                                                                                                        |                                     |                               |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------|
| <br><b>LAMBERT</b> <sup>SPRL</sup><br><b>CHEMICALS</b> | <b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b> | Page : 7                      |
|                                                                                                                                        |                                     | Edition révisée n° : 0        |
|                                                                                                                                        |                                     | Date : 25 / 7 / 2018          |
|                                                                                                                                        |                                     | Remplace la fiche : 0 / 0 / 0 |
| <b>SICCATIF CLAIR</b>                                                                                                                  |                                     | <b>96</b>                     |

## SECTION 12 Informations écologiques (suite)

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible.

### 12.6. Autres effets néfastes

Information relative aux effets écologiques : Eviter le rejet dans l'environnement. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Effet sur la couche d'ozone : Aucune donnée disponible.

Facteur de réchauffement global [CO<sub>2</sub>=1] : Aucune donnée disponible.

## SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Généralités : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

## SECTION 14 Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU

Information générale

No. ONU : 1993

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

19 Etiquetage ADR



: 3. Liquides inflammables  
9 : Matières et objets dangereux divers.

Transport terrestre

ADR/RID

: Classe : 3  
Groupe : III  
Disposition spéciale : 640E

No. I.D.

: 30

Désignation officielle de transport

: UN1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A., 3, III, (D/E)

- ADR Classe

: 3

- Groupe d'emballage ADR

: III  
E

Transport par mer

- Code IMO-IMDG

: Classe 3

- Groupe d'emballage IMO

: III

- IMDG-Pollution marine

: Yes ò

- N° de fiche de sécurité

: F-E S-E

|                                                                                                                                        |                                     |                               |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------|
| <br><b>LAMBERT</b> <sup>SPRL</sup><br><b>CHEMICALS</b> | <b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b> | Page : 8                      |
|                                                                                                                                        |                                     | Edition révisée n° : 0        |
|                                                                                                                                        |                                     | Date : 25 / 7 / 2018          |
|                                                                                                                                        |                                     | Remplace la fiche : 0 / 0 / 0 |
| <b>SICCATIF CLAIR</b>                                                                                                                  |                                     | <b>96</b>                     |

#### SECTION 14 Informations relatives au transport (suite)

##### Transport aérien

- ICAO/IATA : Packaging instructions cargo : 366  
Packaging instructions passenger: 355
- Désignation officielle de transport : FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Naphta heavy (low boiling point hydrogen treated))
- IATA - Classe ou division : 3
- Groupe d'emballage IATA : III

##### 14.4. Groupe d'emballage

##### 14.5. Dangers pour l'environnement

- En cas de fuite et/ou d'épandage : Nettoyer les fuites ou pertes, mêmes mineures si possible sans prendre de risque inutile.

##### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Précautions individuelles : Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison.
- Mesures d'urgence en cas d'accident : Arrêter le moteur.  
Pas de flammes nues. Ne pas fumer.  
Signaler le danger et prévenir les autres usagers de la route.  
Tenir le public éloigné de la zone dangereuse.  
PREVENIR IMMEDIATEMENT LA POLICE ET LES POMPIERS.

- Informations complémentaires : Aucun(e).

##### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

#### SECTION 15 Informations réglementaires

##### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

##### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.

#### SECTION 16 Autres informations

- Autres données : Aucun(e).  
Révision - Voir : \*
- Révision : 0
- Date d'impression : 25 / 7 / 2018

**DENEGATION DE RESPONSABILITE** Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document